



AMBASSADE DE SUISSE
AU BRÉSIL

BRASÍLIA, le 21 janvier 1977

Case postale 04-0171
Télex 061.1135

Réf.: 714.44 - KR/lu

ad t.311 Brésil MV

A la Coopération technique
Département politique fédéral

3003 B e r n e

Statistiques de l'aide
suisse au Brésil en 1976

pour règlement

an	FO	SP	MV			a/a
Datum	28.7	31.1	8.2			8.2
Visa	FO	SP	MV			MV
EPD			28.1.77			15
Ref. <i>t.377 Brésilien</i>						

Monsieur l'Ambassadeur,

Votre réponse du 12 janvier, comme suite à ma consultation du 24 décembre, n'a pas manqué de m'étonner un peu.

Vous m'informez qu'il n'y a pas eu d'engagements au Brésil en 1976. Or, dans votre communication du 15.1.1976 concernant cette même question mais valable pour l'année 1975 (ad t. 311-~~4~~ Brésil BO/MV), vous avez fait figurer sur la statistique à l'usage du PNUD le stage pour des fonctionnaires des douanes, ainsi qu'une contribution pour le projet de la COMAR à Recife.

Dès le 27 septembre 1976 Mlle Costa Lino et MM. Alvarez Fernandes et Palomba, fonctionnaires des douanes brésiliennes, ont effectué dans notre pays un stage de deux mois (ad t. 541 Brésil-MM/co). De plus, j'ai le sentiment que la continuation en 1976 des projets de coopération technique tels que l'INUFFP et la COMAR à Recife ou le Centre de formation professionnelle du SENAI à Aratu (Bahia) entraînent des dépenses pour la Confédération.

Aussi, afin de me permettre d'interpréter correctement votre réponse et de répondre à d'éventuelles questions du Bureau du PNUD, il m'intéresserait de connaître quels sont les critères comptables que vous utilisez pour considérer certaines dépenses au titre d'engagements et en exclure d'autres.

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'Affaires de Suisse a.i.:

Monnier
(Monnier)

